

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 13-364-1927 Promotion.

n° 13-364-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 février 1927

Numéro JO

n° 364 du 31/03/1927

Date du numéro

31 mars 1927

### VISAS

Le Président de la République française, Vu le décret du 12 février 1927 : Sur la proposition du Ministre des colonies et du Gardes des sceaux, Ministre de la justice,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1er

Sont nommés : Procureur de la République, chef du service judiciaire à la Côte des Somalis, M. Ollier, juge président d'appel même colonie, à en remplacement de M. Chauvet, précédemment nommé substitué du procureur général à la Guadeloupe.

#### Art. 2

Le Ministre des colonies et le Gardes des sceaux, Ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

**GASTON DOUMERGUE.** Par le Président de la République ; **Le Ministre des colonies, Léon PERRIER. Le Gardes des sceaux, Ministre de la justice, Louis BATHOU.**